

OTTAWA, AUGUST 26, 1997 -- THE SUPREME COURT OF CANADA HAS ISSUED THE FOLLOWING PRESS RELEASE TODAY:

THE SUPREME COURT OF CANADA ANNOUNCED TODAY THE RETIREMENT OF THE HONOURABLE MR. JUSTICE GERARD LA FOREST, EFFECTIVE SEPTEMBER 30, 1997.

MR. JUSTICE LA FOREST HAS SERVED AS A JUDGE FOR 16 YEARS. HE WAS NAMED TO THE COURT OF APPEAL OF NEW BRUNSWICK IN 1981, AND ELEVATED TO THE SUPREME COURT OF CANADA ON JANUARY 16, 1985.

JUSTICE LA FOREST WAS BORN IN GRAND FALLS, NEW BRUNSWICK. HE ATTENDED SAINT FRANCIS XAVIER UNIVERSITY AND RECEIVED THE DEGREES OF B.C.L. AT THE UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK, B.A. AND M.A. AT ST. JOHN'S COLLEGE AT OXFORD UNIVERSITY, AND LL.M. AND J.S.D. AT YALE UNIVERSITY. HE WAS A RHODES SCHOLAR.

CHIEF JUSTICE LAMER SAID: "THE HON. GERARD LA FOREST HAD A SIGNIFICANT INFLUENCE ON CANADIAN LAW. HE BROUGHT TO THE COURT HIS VAST EXPERIENCE IN THE LAW OF EXTRADITION AND THE COMMON LAW, NOT TO MENTION HIS IMPORTANT CONTRIBUTION TO THE COURT'S JURISPRUDENCE UNDER THE *CANADIAN CHARTER OF RIGHTS AND FREEDOMS* IN WHICH HIS PROFOUND BELIEF IN PRIVACY PLAYED A MAJOR ROLE. IN THESE AREAS, AND IN MANY OTHERS, JUSTICE LA FOREST'S SCHOLARLY WISDOM WILL BE MUCH MISSED."

REF: JAMES O'REILLY
EXECUTIVE LEGAL OFFICER
613-996-9296

OTTAWA, LE 26 AOÛT 1997 -- LA COUR SUPRÊME DU CANADA A PUBLIÉ AUJOURD'HUI LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUIVANT:

LA COUR SUPRÊME DU CANADA A ANNONCÉ AUJOURD'HUI QUE L'HONORABLE JUGE GÉRARD LA FOREST PRENDRA SA RETRAITE LE 30 SEPTEMBRE 1997.

LE JUGE LA FOREST OCCUPE DES FONCTIONS JUDICIAIRES DEPUIS 16 ANS. NOMMÉ JUGE DE LA COUR D'APPEL DU NOUVEAU-BRUNSWICK EN 1981, IL A ENSUITE ÉTÉ NOMMÉ À LA COUR SUPRÊME DU CANADA LE 16 JANVIER 1985.

LE JUGE LA FOREST EST NÉ À GRAND-SAULT AU NOUVEAU-BRUNSWICK. IL A ÉTUDIÉ À L'UNIVERSITÉ SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ET EST DIPLÔMÉ DE L'UNIVERSITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK (B.C.L.), DU COLLEGE ST. JOHN'S DE L'UNIVERSITÉ D'OXFORD (B.A. ET M.A.) ET À L'UNIVERSITÉ YALE (LL.M. ET J.S.D). LE JUGE LA FOREST A ÉGALEMENT ÉTÉ UN BOURSIER RHODES.

LE JUGE EN CHEF LAMER A FAIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS: «L'HONORABLE GÉRARD LA FOREST A EU UNE INFLUENCE CONSIDÉRABLE SUR LE DROIT AU CANADA DURANT SES ANNÉES À LA COUR. IL A FAIT PROFITER CELLE-CI DE SA VASTE EXPÉRIENCE DE LA COMMON LAW ET DU DROIT DE L'EXTRADITION, EN PLUS DE CONTRIBUER DE FAÇON IMPORTANTE À L'ÉLABORATION DE LA JURISPRUDENCE DE LA COUR SUR LA *CHARTÉ CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS*, CONTRIBUTION MARQUÉE PAR SES PROFONDES CONVICTIIONS EN MATIÈRE DE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE. DANS CES DOMAINES, COMME DANS BIEN D'AUTRES, LA SAGESSE ET L'ÉRUDITION DU JUGE LA FOREST NOUS MANQUERONT BEAUCOUP.»

RÉF: JAMES O'REILLY
ADJOINT EXÉCUTIF JURIDIQUE
613-996-9296